LE CEMPUISIEN

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES
DE L'INSTITUTION DÉPARTEMENTALE GABRIEL PRÉVOST

N° 106 Janvier à Mars 1976

SOMMAIRE

La Gérante : Henriette TACNET
8, rue Dalou - 75015 PARIS

LE COMITE POUR 1976

Président	Marcel PARIS	287, av. de la Division Leclerc 92290 CHATENAY MALABRY tel 702 43-78
Vices Présidents	Henriette TACNET	8, rue Dalou - 75015 PARIS tel (Mme FIANT) trav. 553 49-85
	Roger POULIQUEN	81, avenue des Sciences 93370 MONTFERMEIL
Secrétaire Général	René MONNIER	22, rue de l'Interne Loëb 75013 PARIS tel trav. 588 27-59 poste 245
Secrétaires Adjoints	Henri FALKENBERG	13, rue Kellog 92150 SURESNES tel dom. 506 12-51
	Odette THAREAU	26, avenue des Buissons 78112 FOURQUEUX tel 973 02-26
Trésorier Général	Chantal HAMELIN	160, rue J.B. Charcot 92400 COURBEVOIE
Trésoriers Adjoints	Claude LANDARD	1, rue Charles Beaudelaire 93240 STAINS
	Roger LEBLEVEC	4 et 6, rue Charles Peguy 93240 STAINS
Comptable	Christiane MAUGUIN	39, rue Saint-Ambroise 75011 PARIS
Gérante du Cempuisien	Henriette TACNET	
Adjoint au Gérant du Cempuisien	Alain FOURRIER	13, rue Lamartine - Appt. 208 94800 VILLEJUIF
Délégués aux Secours	Germaine GENIOLE	1, rue du Docteur Tuffier 75013 PARIS tel dom. 588 75-21
	Félix GIGOT	28, rue Beaubourg - 75003 PARIS
Liaison Inter-Jeunes	Chantal HAMELIN	
Archivistes	Robert BEAU	41, rue de Flandre 75019 PARIS
	Lucien PIERRET	18, avenue de l'Est 93140 BONDY
Membre	Marcel VIGNERON	8, rue Albert Bayet 75013 PARIS

RAPPORT MORAL DE L'ANNEE 1975

1976 commence !

Que nous a apporté l'année qui vient de s'achever ?

Certes des joies mais, aussi des déceptions et, nous allons essayer d'analyser tout ceci, ensemble et d'en tirer une conclusion.

Nous avons eu la joie de pouvoir présenter aux Anciens un programme aussi chargé qu'imprévu. Les habituelles manifestations telles que : Bal annuel, Pentecôte avec la Commémoration du Centenaire de la mort de Gabriel Prévost, Banquet annuel et, avec comme imprévu : deux Rallyes, l'un en juin à PARIS, et l'autre en septembre à CEMPUIS.

La joie également d'apprendre, par le Cempuisien, des naissances dans la famille Cempuisienne, de revivre les grands moments de la vie de l'Institution que des anciens, plus courageux que d'autres, ont su si bien nous décrire. Je reste persuadé que la lecture de ces articles aura trouvé un écho favorable.

Mais, hélas, nous avons à déplorer des peines et des déceptions : la peine de voir disparaître des Anciens et la déception de voir que les différentes manifestations mises sur pied, à votre intention, n'ont pas su recueillir tout le succès que nous étions en droit d'espérer.

<u>Bal annuel</u> qui, une fois encore, a été déficitaire malgré une très bonne ambiance. Nous espérons que tous les anciens auront à coeur de venir nombreux le 7 février prochain à la Mairie du 5ème.

<u>Pentecôte - Centenaire de la mort de Gabriel Prévost</u> - Pas plus d'anciens que les autres années présents à Cempuis, malgré l'importance de cette manifestation et les moyens mis à leur disposition : Cars prévus pour ceux qui n'avaient qu'un dimanche à disposer : 18 personnes seulement ont profité de cette initiative.
Exposition retraçant la vie de Gabriel Prévost et les débuts de l'Institution avec Ferdinand BUISSON, Paul ROBIN. Très peu d'anciens ont profité de cette exposition faite à leur intention.

<u>Banquet annuel</u> pour accueillir la promotion sortante. Une seule jeune fille présente à cette manifestation et deux excusés sur 14 sortants. C'est bien peu eu égard aux 147 anciens présents pour les recevoir.

<u>Rallyes Cempuisiens</u> qui auraient dû trouver beaucoup plus de participants : Pour Paris, en raison de la découverte des richesses du passé qui sont trop souvent méconnues, et pour les environs de Cempuis, de la redécouverte ou tout simplement de la découverte de charmants paysages de Picardie, en plus de la chaleureuse ambiance Cempuisienne d'une journée passée à la campagne. Ceci aurait été un encouragement certain pour les organisateurs qui ont donné beaucoup de leur temps à leur préparation.

Cette analyse de 1975 montre à quel point le Comité que vous avez choisi ne peut rien, en dépit de sa bonne volonté et des efforts qu'il accomplit, s'il ne trouve pas auprès de chaque Ancien le désir d'assurer, par sa présence et celle de ses amis, la réussite des manifestations cempuisiennes.

Pourtant, pour assurer tout ce calendrier, le Comité s'est réuni 11 fois, sans compter les séances de travail pour faire paraître 4 Cempuisiens vous permettant ainsi d'être informés de la marche de notre Association.

Nous espérons tous et c'est le voeu que nous pourrions formuler pour 1976, vous voir plus nombreux à nos rendez-vous cempuisiens, et au risque de redites, il m'appartient de vous rappeler que l'Association ce n'est pas le Comité seulement, mais principalement l'ensemble de tous les Anciens groupés dans un même esprit en une Association forte et prospère.

Vous avez pû lire, dans le Cempuisien, un projet des nouveaux statuts que nous élaborons, en vue de les rendre plus adaptés aux circonstances présentes, sans pour autant varier la base fondamentale, que nous ne pouvons changer puisque s'inspirant de la loi de 1901 sur les Associations. C'est donc à l'occasion de l'Assemblée Générale que tous les camarades présents doivent entériner les modifications de ces statuts.

Le manque de temps ne nous a pas permis de vous présenter, aujourd'hui, une étude complète, prête à être soumise à votre accord et nous nous en excusons. Néanmoins, nous n'avons trouvé aucun écho favorable ou défavorable, à ce qui vous a déjà été soumis. Ce qui laisserait supposer, soit que cette étude ne semble pas entrer dans le domaine de vos préoccupations, ce qui serait inquiétant ou, au contraire, que vous accordez pleine confiance au Comité pour cette élaboration.

Comme chaque année, il nous faut renouveler 1/3 du Comité. Aussi, faisons-nous appel à toutes les bonnes volontés pour remplacer les Membres sortants ou démissionnaires qui sont pour cette année :

Membres sortants : Marcel PARIS, Henriette TACNET, Germaine GENIOLE, Roger POULIQUEN, Alain FOURRIER.

Membres démissionnaires : Gérard KNOP, Jean-Luc BELIER, Francis FORET, Pascal GREGOIRE.

Comme vous le constaterez, parmi les membres sortants figurent le Président, les 2 vice-Présidents. J'ose espérer qu'ils voudront bien se représenter, ainsi que les autres Membres sortants, si aucune bonne volonté ne se manifeste pour reprendre le flambeau.

Je vous laisse aux réflexions que peut vous inspirer cet exposé, aussi peu attrayant, mais combien nécessaire pour ramener les choses à leur sens véritable et je vous remercie d'avoir bien voulu y prêter une oreille attentive.

Le Secrétaire :
René MONNIER

- oOo -

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 11 JANVIER 1976

Présents - Pour le Comité : Roger POULIQUEN, Henriette TACNET, Marcel PARIS, Odette THAREAU, Chantal HAMELIN, Germaine GENIOLE, Alain FOURRIER, Claude LANDARD, Roger LEBLEVEC, Henri FALKENBERG, Félix GIGOT, Robert BEAU.

Pour l'Association : 50 anciens environ.

Ordre du Jour

Allocution du Président
Rapport Moral de l'année 1975
Rapport Financier de l'année 1975
Questions diverses
Etude des statuts et modifications
Renouvellement d'un tiers des Membres du Comité.

La Séance a été présidée par Roger POULIQUEN qui, après avoir informé l'Assemblée du deuil qui vient de frapper la famille PARIS par la disparition du père de Madame PARIS, âgé de 85 ans, donne la parole au Président.

Marcel PARIS prononce l'allocution d'entrée dans laquelle il nous fait part de la reconnaissance qu'il éprouve envers la nouvelle famille qu'ont représentée les parents de Madame Paris et des liens affectifs qui les unissaient. Il nous prie de bien vouloir excuser Marcel MARANDE et ROBIN qui n'ont pu assister à cette réunion et il nous présente les voeux du Personnel de l'Institution.

Présentation du Rapport Moral par René MONNIER. Après avoir écouté les remarques de Germaine Géniole et Jean Camperot qui ont trouvé ce rapport pessimiste, René Monnier expose les raisons qui, à son avis, ont motivé ses sentiments et surtout son désir de présenter la vérité aux Anciens, même si cette vérité peut paraître un peu sombre.

Après vote le rapport moral est adopté par la majorité moins 3 voix et 2 abstentions.

Jean CAMPEROT demande pourquoi les Jeunes ne viennent pas à l'Association.

Marcel PARIS donne les explications sur la position des Jeunes vis-à-vis de l'Association et explique le phénomène, qui n'est pas d'aujourd'hui, qui fait que ces derniers désirent profiter de leur indépendance après leur séjour à l'Institution.

Antoine LEQUEUX propose que l'Assemblée générale soit changée de date et de profiter d'une manifestation telle que la Pentecôte pour obtenir la présence d'un plus grand nombre d'anciens.

Roger POULIQUEN explique les raisons de la fixation du mois de janvier pour la Réunion Annuelle en précisant que, conformément aux statuts et à la loi de 1901, nous devons procéder à l'élection du nouveau Comité et que ce dernier doit être signalé à la Préfecture de Police ainsi que les modifications des statuts que nous pouvons y apporter.

Marcel VIGNERON explique le vote et suggère que les Jeunes viennent au Comité pour apporter un sang neuf et des idées nouvelles à l'Association.

Marcel PARIS explique le rôle du Secrétaire et la nécessité qu'il a d'informer les anciens sur la situation telle qu'elle se présente. Elle ne peut être optimiste avec un bilan déficitaire.

Marcel PARIS présente le Compte-Rendu Financier 1975. Après avoir expliqué à l'Assemblée les raisons qui ont motivé le départ de Gérard KNOP de la Trésorerie de l'Association et de la nécessité où il s'est trouvé de prendre momentanément la comptabilité pour redresser la situation, il explique qu'au vu des documents qu'il a pu récupérer et du redressement qu'il a effectué, la situation financière est déficitaire mais qu'il n'est pas en mesure de chiffrer le déficit avec certitude. Aussi demande-t'il à Christiane Mauguin de reprendre la comptabilité afin de présenter un bilan définitif. Il peut préciser certains éléments qui ont contribué au déficit - Banquet annuel non payé depuis 2 ans à l'Ecole Départementale de Vitry, déficit important du Bal annuel, le manque de paiement des cotisations, les frais importants dans la gestion que représentent la parution du Cempuisien et des frais d'envoi considérablement augmentés par suite aux hausses des PTT, etc.

Jean CAMPEROT demande des explications qui lui sont données par Marcel Paris.

Après vote, le compte-rendu financier 1975 est adopté provisoirement et l'ensemble des Anciens demande que le bilan définitif soit présenté dans le Cempuisien.

Elections des Membres du Conseil d'administration.
Roger POULIQUEN précise qu'1/3 des Membres du Conseil sortant doit être réélu et qu'il faut considérer comme Membres sortants :

Marcel Paris, Henriette Tacnet, Germaine Géniole, Roger Pouliquen, Alain Fourrier. Ces derniers acceptent de se représenter.

Membres démissionnaires : Jean-Luc Bélier, Gérard Knop, Marie-Thérèse Mendez, Francis Foret, Pascal Grégoire.

Roger POULIQUEN demande des volontaires pour former le nouveau Conseil d'administration.

Nous enregistrons la candidature de Christiane Mauguin.

A l'issue des délibérations, il apparaît que le nouveau Comité pour 1976 sera représenté par : Marcel Paris, Henriette Tacnet, Roger Pouliquen, René Monnier, Christiane Mauguin, Odette Thareau, Henri Falkenberg, Alain Fourrier, Germaine Géniole, Claude Landard, Roger Le Blévec, Robert Beau, Lucien Pierret, Félix Gigot, Marcel Vigneron, Chantal Hamelin, soit 16 Personnes.

Félix GIGOT demande que l'on crée un poste de conseiller pour Francis Foret qui pour des raisons d'éloignement, ne peut plus assister aux réunions du Comité.

Il est rappelé à Félix Gigot qu'il ne peut être donné suite à cette requête en raison des statuts qui précisent que tout Membre du Conseil d'administration doit obligatoirement être présent aux Réunions. Mais on pourra toujours solliciter Francis quand le besoin s'en fera sentir et qu'ainsi nous répondrons aux souhaits de Félix.

Toutes les personnes membres du Conseil d'administration seront convoquées pour le lundi 26 janvier prochain en vue de former le nouveau Comité pour l'exercice 1976.

Pascal GREGOIRE explique qu'en raison de l'ordre du jour des réunions, il apparaît difficile aux nouveaux venus de faire connaître leur point de vue.

Roger POULIQUEN rappelle que tout membre du Comité a toujours pu s'exprimer quand il en a formulé le désir. D'autre part, il indique que tout Membre du Comité peut demander que la question ou le sujet qu'il désire présenter soit inscrit à l'ordre du jour. Il suggère que le Président de séance change à chaque réunion.

Un changement sur le jour des réunions est demandé et cette question sera examinée au cours d'une séance du Comité élu.

Roger POULIQUEN nous demande d'aborder les questions diverses et il rappelle que les Cempuisiens ont reçu une partie des statuts élaborés et lecture a été faite de l'étude à soumettre après modifications aux statuts existants. Cette étude des statuts sera terminée, paraîtra dans le Cempuisien et sera communiquée à la Préfecture de Police, conformément à la loi de 1901, et de ses avenants, sur les Associations.

A l'issue de l'examen de ces statuts, Roger POULIQUEN souligne que pour faire accepter ces modifications, il est nécessaire d'obtenir le quorum afin de rendre le vote valable et que tout ancien présent peut être le mandataire de plusieurs absents.

Marcel PARIS demande qu'en raison des frais de gestion augmentés, nous procédions à un réajustement des cotisations et il suggère de porter ces dernières à 25 F.

Après délibérations et interventions de Germaine Géniole, Félix Gigot et d'autres anciens, cette question est soumise au vote. Après vote positif, ces nouvelles cotisations seront portées dans les modifications des statuts en cours et paraîtront dans le Cempuisien.

Pascal GREGOIRE nous informe, à partir de textes officiels, qui vont paraître dans le prochain Cempuisien, qu'une allocation logement peut être allouée aux jeunes qui résident en foyer. Une précision est apportée par Chantal Quesmard qui nous signale que cette allocation est allouée aux jeunes jusqu'à 25 ans.

Cette Assemblée générale s'est terminée par la traditionnelle "Galette des Rois" et le sort a désigné le "roi" Pascal Grégoire qui a choisi sa "Reine".

Le Secrétaire :
René MONNIER

- oOo -

LETTRE AUX ANCIENS

Au cours de l'Assemblée Générale du 11 janvier 1976, comme vous pouvez le remarquer dans le compte-rendu de cette réunion, il a été question des statuts et des cotisations.

Je me permets de rappeler à votre aimable attention qu'une décision a été prise au cours de l'Assemblée Générale du 11 janvier et la communication, dont copie ci-après, en a été effectuée auprès des Services de la Préfecture de Police.

"L'Assemblée majoritaire et à l'unanimité de ses membres présents, "décide de modifier le Titre I - Article 3 - des Statuts.

"L'Association se compose de membres titulaires, de membres adhé- "rents, de membres d'honneur, de membres bienfaiteurs et de membres "honoraires.

"Pour être membre titulaire, il faut :

"1 - Avoir été élève de l'Institution Départementale Gabriel PREVOST et en être sorti normalement.
"2 - Etre agréé par le Conseil d'Administration ou Comité.
"3 - Payer une cotisation annuelle de 25 F.
"Toutefois, les élèves sortant de l'Institution et entrant immédiate- "ment à l'Association ne paieront jusqu'à l'âge de 20 ans qu'une coti- "sation de 15 F.
"Les anciens élèves âgés de plus de 65 ans peuvent être exonérés des "cotisations.

"Peuvent être membres adhérents : les soeurs, frères, maris, femmes, "enfants des membres titulaires qui en feront la demande au Comité qui "statuera sur leur admission.
"La cotisation des membres adhérents est fixée au même taux que celle "des membres titulaires. Toutefois, ils n'ont que voix consultative et "non délibérative dans les assemblées ou réunions. Ils ne peuvent faire "partie du Comité que tout à fait exceptionnellement et après avis de "l'Assemblée Générale.

"Peuvent être membres honoraires : les parents, tuteurs des anciens ou "nouveaux élèves et, en général, toutes personnes qui voudraient par "leur générosité, contribuer au développement de l'Association. Les "membres honoraires renoncent aux avantages de l'Association et s'en- "gagent à verser annuellement une cotisation minimum de 25 F.

"Pour être nommé membre bienfaiteur, il faut être agréé par le Comité "et verser une somme fixe de 750 F.

"Peut être nommé membre d'honneur de l'Association, toute personne qui "aura rendu des services exceptionnels à l'Institution ou à l'Associa- "tion".

René MONNIER

- oOo -

RALLYE D'AUTOMNE - 28 SEPTEMBRE 1975

Nous avons encore eu la joie de constater que cette initiative rencontrait un écho très favorable auprès des Anciens, qu'ils soient très jeunes, moins jeunes ou plus âgés. De toute façon l'esprit y était, et qu'on se le dise, nous "recrutons" toute personne de 7 à 77 ans et plus ....

Ainsi huit équipes ont pu être constituées. L'une avait pour fétiche "le guide des plantes", l'autre "le dernier Larousse" et la plupart moins prévoyantes comptaient plus particulièrement sur la barraca!

Enfin toutes sont parties de BLANGY-sous-POIX confiantes et avec le sourire du vainqueur éventuel.

En bons sportifs nos participants ont marché d'un pas allègre et rapide et ont littéralement avalé les kilomètres, car il y en avait !

Si les Cempuisiens n'ont pas le pied marin (le passage du gué fut une rude épreuve pour certains) ils ont le sens de l'orientation car à l'heure de la "bouffe" nous nous sommes retrouvés au complet pour déjeûner en plein air. Quelle prétention ! Le repas (la fin heureusement) fut arrosé, non pas par un vin d'honneur, mais par la pluie. Quels originaux ces Cempuisiens !

Ainsi stimulé, le peloton est reparti pour la seconde étape avec le même entrain qu'au matin et une compagne qui sera fidèle tout l'après-midi : la pluie.

Rejoignant de temps à autre les équipes afin de les encourager, de les saluer, les organisateurs se rendent compte que toutes cherchent avec ardeur, et sont vraiment prises dans le jeu et même prennent le temps de s'amuser, de rire et de chanter, bref passent un agréable moment en oubliant même la pluie.

A la fin de la seconde étape tous les participants étaient au rendez-vous et avaient hâte de connaître les résultats. Ils ont été proclamés à l'O.P. dans une ambiance chaleureuse et chacun s'est vu remettre des lots et les deux premières équipes une coupe.

Tout le monde paraissait ravi et, en particulier, l'équipe gagnante composée de très très jeunes participants (pour ne pas dire les plus jeunes) et conduite par Thomas, le petit-fils d'Henriette !

Les Cempuisiens, Cempuisiennes et ami(e)s ont, je crois, de l'énergie à revendre : dans le contexte actuel c'est certainement un atout, car aucun ne semblait fatigué.

Nullement pressés de rejoindre la capitale, ici et là, la discussion s'est engagée, j'en ai profité pour effectuer un rapide sondage et d'après les propos recueillis beaucoup de jeunes estimaient avoir passé une bonne journée. Divers avis ont été émis, et surtout celui-ci : "à la campagne c'est mieux qu'à Paris".

Les plus enthousiastes lancèrent quelques propositions : pourquoi pas un grand jeu de nuit ? un jeu de piste ?

Mais les heures filent vite et le moment de repartir s'amorça. Cette journée m'a semblé réussie pour beaucoup d'entre nous.

Exprimant un voeu probablement collectif, ma conclusion sera brève : "Ah ! vivement le prochain rallye" ! et pour vous tenter, je vous propose de lire à la suite de mon propos, l'itinéraire et les questions posées par les organisateurs.

Chantal HAMELIN

- oOo -

6ème RALLYE CEMPUISIEN - 28 SEPTEMBRE 1975

ITINERAIRE DE LA 1ère ETAPE

Départ à BLANGY-SOUS-POIX. Admirez l'église sous tous ses angles et le clocher du XIIè SIECLE, seul vestige de l'ancienne église. Tournez le dos à celui-ci et dirigez-vous vers le chemin bordé de vieux TILLEULS aux racines tourmentées, qui vous conduira à la lisière du village que vous laisserez derrière vous.

Vous dirigeant vers la cote 122, entre le bois de PREVAL et la vallée d'EQUENNES au premier embranchement - jalon "QUI M'AIME" - vous suivrez le chemin de droite, et au deuxième embranchement - jalon "ME SUIVE", le chemin de gauche.

Surtout ne vous égarez pas dans les amorces de chemins qui mènent aux labours ! Un FRENE guidera vos pas. Vous arrivez sur un plateau dénudé et plat, plat, plat !

En croisant une route goudronnée, suivez la flèche de signalisation. Dans la vallée du CHEMIN DE POIX, vous apercevrez une EOLIENNE, et vous vous dirigerez ainsi vers la cote 140 où vous remarquerez l'interdiction suivante : "LA PROMENADE DES CHIENS NON TENUS EN LAISSE EST INTERDITE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE. Art. 97 code ML - Art. 215 CR - Le Maire".

Le RELAIS DE TELE vous indiquera le petit raidillon que vous devez dégringoler, sans toutefois tomber dans la rivière - les baignades y étant interdites - pour rejoindre GUIZANCOURT.

Suivez le courant, traversez le pont pour emprunter la route dont le numéro rappelle le Val où les "canotiers" du début du siècle allaient boire "le petit vin blanc sous les tonnelles" la D. 94.

A quelle appellation familière vous fait penser le panneau routier supérieur que vous dépassez ? (Pas de définition du Code de la route). LA CROIX DE SAINT-ANDRE.

Vous passez le long du champ aux 61 peupliers, sous le plateau de l'ANGUION et, après avoir jeté un coup d'oeil sur un plan d'eau, vous arrivez, en suivant la flèche, au TERRAIN DE CAMPING pour "la bouffe".

Questions écrites de la 1ère étape

1 - Quel est le point culminant du département de l'Oise et quelle est sa hauteur ?

R - Le plateau de la Houssoye - 236 m.

2 - Dans la Somme se trouve le village dont le nom est le plus court, quel est son nom et celui de ses habitants ?

R - Y - des Upsiloniens.

3 - D'où vient l'expression se mettre sur son 31 ?

R - Autrefois le drap qui servait à confectionner les beaux vêtements était tissé de 300 fils et s'appelait : TRENTIN - mot qui, déformé devint 31.

4 - Le cerf à sa naissance porte le nom de faon, puis comment s'appel-le-t-il : 1°) de 1 à 2 ans - 2°) de 5 à 6 ans - et 3°) au-dessus de 7 ans ?

R - 1°) un daguet - 2°) un 10 cors jeunement et 3°) un vieux 10 cors.

Questions orales et photos - fin de la 1ère étape

1 - Quels ont été les 3 premiers au Tour de France 1975 ?

R - Bernard THEVENET 1er - Eddy MERCKX 2e et VAN IMPE 3e.

2 - Quel a été le classement de Poulidor à ce tour ?

R - 19e.

3 - Comment s'appellent les habitants du Plessis-Robinson ?

R - Les HIBOUS.

4 - Classer les oeuvres musicales en face des auteurs

R -	1 - La vie parisienne	OFFENBACH
	2 - La bohème	PUCCINI
	3 - L'apprenti sorcier	Paul DUKAS
	4 - Louise	G. CHARPENTIER
	5 - La danse macabre	SAINT SAENS

5 - Photos

R - 1 - L'ancien cimetière derrière l'église de BLANGY-SOUS-POIX
2 - Le clocher de l'église de BLANGY-SOUS-POIX
3 - Vue sur GUIZANCOURT du relais de télé.

- oOo -

ITINERAIRE DE LA 2ème ETAPE

Avez-vous été assez curieux pour compléter ce qui va suivre ? Si oui vous pouvez répondre aux questions ci-après :
Que pêche-t-on dans l'ETANG ? de la TRUITE - dont la longueur autorisée est de 23 cm. Quel est le type de pêche : A LA MOUCHE et les prises possibles : 8 SAMEDI ET DIMANCHE D'OUVERTURE, 6 PAR JOUR DE PECHE.

Poussez votre ballade jusqu'au MOULIN CALAIS, plus communément appelé de BERGICOURT, alimenté par la rivière des EVOISSONS, où beaucoup parmi nous ont pataugé. Après avoir évoqué des souvenirs éclaboussés de gouttelettes d'eau, longez en aval la rive gauche.

Chacun devra, en souvenir des pataugeages anciens, se déchausser pour traverser la rivière au gué, là des organisateurs "gentils" passeront la "revue des pieds" comme autrefois à l'O.P. on passait la "revue des mains", puis, rechaussé, frais et dispos, continuer son chemin.

Ce faisant, vous verrez plusieurs espèces de peupliers dont ceux en aval du pont, sont des peupliers d'ITALIE, et vous apprendrez, si vous vous en donnez la peine, que le peuplier, en picard, s'appelle CAROLINE.

Sur le plateau, vous arrivez au Vallon et pouvez ainsi remarquer qu'il est placé sous le signe de LA BALANCE. Allez vers le village de BERGICOURT.

Au revers de la flèche "Sentelie" notez le jalon "VOUS ETES SUR LA BONNE PISTE". Essayez de savoir ce qui a été découvert en 1970 dans ce village : un SARCOPHAGE; renseignements pris, allez sur place pour nous dire où se trouvent actuellement ces vestiges : DANS LE CIMETIERE DE BERGICOURT.

La boîte aux lettres sur laquelle vous trouverez le jalon "ALLEZ VERS L'EST" vous remettra dans le droit chemin, et dites-nous quel est l'heureux fabricant de ces boîtes, LAJOIE.

A la fourche, le sentier de gauche vous mène en contrebas vers la pointe du bois de LA ROCHELLE et le jalon "AESULUS HIPPOCASTANUM" qui est tout simplement un MARRONNIER vous entraîne vers le village de FAMECHON.

En chemin, relevez une inscription peu commune pour la protection d'une propriété : "DEFENSE D'ENTRER BELIER MECHANT".

Au croisement des 4 chemins suivez celui indiqué par le jalon "BOLET DE SATAN". Passez devant une ancienne manufacture de TUBES ET TRINGLES A RIDEAUX EN CUIVRE, aujourd'hui établissement piscicole et allez vers l'église de FAMECHON. Grimpez. Longez le mur de droite de l'enclos où l'on est installé pour l'éternité et le chemin qui sinue à travers la plaine, où vous glanerez quelques brins de blé en herbe, vous amènera à traverser un premier bosquet d'arbres, puis, sur la gauche, longez le bois de LA HETROYE, en bordure des labours.

Vous arrivez sur une route, dirigez-vous vers la cote 153 où un PIN SYLVESTRE portant le jalon "ATTENTION AUX PLOMBS" vous indique le chemin.

Mais quel est donc cet arbre immense et nu que vous pouvez remarquer en chemin ? UN CHENE.

Munis de votre provende (blé en herbe) rejoignez les organisateurs "sympas" qui vous espèrent à BLANGY-SOUS-POIX.

Questions écrites de la 2ème étape

1 - Quel est le nom du maire de Bergicourt ?

R - Monsieur CULOT.

2 - Où l'Oise prend-elle sa source ?

R - En Belgique.

3 - Un physicien, décédé le 8 mars 1964, est l'inventeur de la photo-télégraphie, a) quel est son nom et b) comment appelle-t-on son invention ?

R - a) Edouard BELLIN
b) Bellinogramme ou Bellino.

4 - Quelle est la superficie du département de l'Oise ?

R - 5 855 km2.

Questions orales et photos - fin de la 2ème étape et du rallye

1 - Quels sont les oiseaux représentés sur cette planche ?

R - 1 - Troglodyte
2 - Rossignol
3 - Mésange
4 - Sittelle - Torchepot
5 - Pinson
6 - Rouge-gorge
7 - Fauvette

2 - Que désigne-t-on par "blé en herbe" ?

R - Un grain de blé qui, après la fauchaison, est resté sur le sol et a repris racine de lui-même.

3 - Photos

R - 4 - Moulin CALAIS dit de BERGICOURT.
5 - La plaque de cheminée apposée sur le mur extérieur du Vallon.
6 - La pompe à eau qui alimentait le réservoir des pompiers de BERGICOURT autrefois.
7 - Le porche vu du côté droit de l'église de FAMECHON.

- oOo -

SOUVENIRS D'ENFANCE

2 août 1895. - Cette date me rappelle mon entrée à l'Orphelinat Prévost, à Cempuis, (devenu depuis octobre 1928, Institution départementale Gabriel Prévost).

Dans ces souvenirs lointains, j'ai toujours entendu dire, que nous étions 32 enfants à être admis à cette date, mais des écrits parus à cette époque confirment, à peu de chose près, ce que je pensais. Je lis en effet, dans le bulletin de l'Orphelinat Prévost, juillet à octobre 1895, ce qui suit : "Au premier janvier 1895, il y avait à l'Orphelinat, 184 élèves (111 garçons et 73 filles), 34 nouveaux enfants ont été admis dans le courant de l'année : 3 le 10 juin; 11 le 8 juillet et 20 le 2 août". J'étais dans ces vingt derniers; donc, en deux mois, il y est entré le nombre d'enfants auquel je pensais.

Mais, actuellement, je me pose la question. Combien parmi ce nombre en reste-t-il après 80 années ? J'ai, sous les yeux, la liste de ces 34 enfants avec leur date de naissance, et je vais essayer, sans garantie aucune, de faire le point. Peut-être que la plupart ont fréquenté l'amicale pendant un certain temps mais, comme de mon côté je n'ai pas quitté de vue l'amicale depuis 70 ans, je crois ne pas me tromper de beaucoup. Voici ceux qui, je pense, sont encore de ce monde. Ducros Lucien, 1er janvier 1885; Hunt Emile, 30 juillet 1885; Marande Marcel, 7 avril 1889;

Valet Julia, 27 avril 1889; Valet Marius, 4 août 1887; cette liste n'est, sans doute, pas complète mais l'absence de nouvelles ou de renseignements laisse tout supposer.

Pendant cette même période, 27 élèves ont quitté l'établissement; donc, ceux-ci auraient 96 ans ! ... mais la liste que j'ai également sous les yeux, ne comporte que quinze noms.

Egalement, dans mes souvenirs, je me rappelle que le jour de mon arrivée (2 août 1895) il tombait de l'eau et que l'on a fait, à pied, le chemin de la gare de Grandvilliers à Cempuis et, qu'aussitôt installé, c'est Madame Créancier qui s'est occupé de moi et m'a couché.

Je me souviens aussi que quelques jours plus tard nous partions à Boulogne-sur-Mer (1) et que nous avons raté la correspondance à Amiens. En attendant le train de Paris à Boulogne-sur-Mer qui devait réparer cet incident, j'étais assis par terre, au pied d'une colonne, avec bien d'autres de mes camarades. J'ai eu l'explication en lisant dans le bulletin cité plus haut, l'article "Nos vacances à Boulogne". Je résume donc. "A Amiens, il y a deux gares; arrivés à la première où le train stationne, on nous dit que nous devons poursuivre notre route jusqu'à la seconde. Là, personne ne nous attend; point de guide, on ne sait où aller. Bref, après un moment d'hésitation, on se décide à nous conduire au local désigné en premier lieu, à l'école maternelle de la rue Notre-Dame, où nous ne trouvons rien, naturellement ! où la directrice s'étonne de nous voir arriver ... tandis que toute la bonne réception préparée pour nous là-bas nous attendait en vain. Puis nous courons rejoindre notre train à la gare; et là, nous apercevons M. le Directeur de l'école de la rue Saint-Roch, qui, depuis longtemps stationnait pour nous attendre, et qui nous invitait à venir déjeûner ! Il n'était plus temps".

Un autre malheur nous fut épargné par la bienveillance du chef de gare qui voulut bien accrocher nos wagons à l'express partant une demi-heure après le train réglementaire que nous avions manqué.

Je n'ai jamais oublié, non plus, mon premier bain de mer, alors que j'avais 6 ans et 4 mois; mon "petit père" qui était Urban, bien connu des sociétaires puisqu'il fut mon prédécesseur à la présidence de notre association, me prit sur ses épaules et, me tenant par les mains, me jeta dans le "bouillon". Je lui en ai un peu gardé rancune mais cela ne m'a pas empêché d'aimer les bains par la suite.

Après 27 jours de vacances à la mer, nous rentrons à Cempuis sans incident, ayant pris notre repas dans le train; pour nous c'était un divertissement et, ce fut ensuite, le contact définitif avec la Maison où je devais vivre une dizaine d'années.

Ce n'est que deux mois après notre séparation que je voyais ma mère pour la première fois, le premier dimanche d'octobre. Etais-je heureux ? je ne saurais le dire; mais, dans mon insouciance d'enfant, j'étais pressé qu'elle reparte pour aller jouer avec mes camarades, et, sans ménagement, je le lui dis. Elle m'a souvent rappelé ce petit choc que je lui avais causé mais elle repartit confiante dans le bien être que cette chère maison me donnait.

Marcel MARANDE

---

(1) En 1895 et 1896, les vacances se passaient à Boulogne-sur-Mer car, le pavillon Ernest Rousselle était en construction sur la falaise de Mers-les-Bains.

cps n°106 5°série
page 15

DANS LA FAMILLE CEMPUISIENNE

CHANGEMENTS D'ADRESSE -

Agnès ANGE - 22, rue Crémieux - 75012 PARIS.

Christiane BOULAY - Institution Mme Chaussée, 12, rue de l'Eglise - 92140 CLAMART.

Pascal et Frédérique GREGOIRE - 27, rue Robespierre - 93100 MONTREUIL.

Francis et Madeleine FORET - Village Vacances Promotion à Murat-le-Quaire - 63150 LA BOURBOULE.

NAISSANCES -

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de Denis, le 8 décembre 1975, fils de notre camarade Pierre HEINRICH.

Nous adressons nos souhaits de bienvenue au bébé et nos félicitations aux heureux parents.

M. et Mme Marie-Thérèse MENDEZ-JACOB (Marie-Thérèse JOBINEAU) sont heureux de vous faire part de la naissance de leur petite-fille Galadys, née le 26 mars 1976.

Bienvenue à Galadys, félicitations aux parents et grands-parents.

DECES -

Notre camarade Mme GERVAIS (Jeannine TYMEN) a eu la douleur de perdre son mari, le 9 juillet 1975.

Nous adressons à Jeannine, nos sincères condoléances.

Nos amis Odette et Marcel PARIS ont eu la grande douleur de perdre leur père, le 5 janvier 1976.

Connaissant les sentiments de profonde affection qui unissaient toute la famille, nous adressons à Odette, Marcel, leurs enfants et petits enfants, nos condoléances les plus sincères et, en les assurant de notre amitié, souhaitons que le temps apaise leur chagrin.

Nous avons à déplorer le décès de notre ami Gaston GIRODON, survenu le 14 janvier 1976.

Je sais que tous les Cempuisiens prendront part à la peine de Mme GIRODON car ils connaissaient bien Gaston et avaient une très grande sympathie pour lui.

A notre grand regret, aucun de nous n'a pu assister à ses obsèques, mais nous adressons à Mme GIRODON, à ses enfants et petits-enfants, nos condoléances les plus sincères et nos sentiments d'amitié.

- oOo -